

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 novembre 2022

---

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS  
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 367

présenté par  
M. Gillet

-----

**TITRE**

Au titre, substituer aux mots :

« abolir la corrida : un petit pas pour l'animal, un grand pas pour l'humanité »,

les mots :

« interdire la corrida en niant la souffrance animale liée à l'abattage rituel ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à donner un titre plus cohérent à la présente proposition de loi.